



La lettre d'AFRISTAT

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

NUMERO 5

Janvier
1998

EDITORIAL

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| EDITORIAL | 1 |
| NOUVELLES DE LA MISE EN PLACE D'AFRISTAT | 2 |
| LES ACTIVITES TECHNIQUES | 4 |
| MISSIONS, VISITES ET CONTACTS EXTERIEURS | 6 |

ADRESSE : BP E 1600

Bamako Mali

Tél. (223) 23 55 00

23 55 80

Fax (223) 22 11 40

E mail :

afristat@malinet.ml

L'année 1997 a été pour AFRISTAT une année d'intense activité.

Les trois organes statutaires (Conseil des Ministres, Comité de direction, Conseil scientifique) se sont réunis chacun deux fois permettant ainsi de parachever l'édifice institutionnel de l'Observatoire qui dispose à présent de tous les instruments juridiques nécessaires à son bon fonctionnement.

La mise en place du Fonds AFRISTAT a également enregistré des progrès notables. A la date du 31 décembre 1997, sept Etats membres avaient versé intégralement leur quote-part au capital du Fonds et un huitième Etat avait pris les dispositions nécessaires pour verser sa contribution au cours du mois de janvier 1998. Par ailleurs, les deux conventions devant permettre le versement de la quote-part de la France étaient signées. Enfin, l'exécution financière du Programme d'appui européen (Projet PROSMIC) entamée au mois d'avril s'est poursuivie dans de bonnes conditions.

Sur le plan technique, toutes les activités prévues dans le cadre du Projet PROSMIC ont été menées à bien et AFRISTAT a continué à participer activement au projet d'harmonisation des indices des prix dans les Etats membres de l'UEMOA.

Trois événements importants marqueront l'année 1998 : l'achèvement de la mise en place du personnel, l'adoption du Programme statistique minimum commun (2000 - 2004) dont l'objectif est de doter les systèmes statistiques des Etats membres d'une capacité de production, d'analyse et de diffusion statistiques durable et l'admission de deux nouveaux Etats membres : la Guinée-Bissau et la Mauritanie.

Pour terminer, je voudrais, au nom de la Direction Générale, souhaiter à tous les lecteurs de *La lettre d'AFRISTAT* et à tous nos partenaires une bonne et heureuse année 1998.

Lamine DIOP
Directeur général

Nouvelles de la mise en place d'AFRISTAT

1. Réunions des organes statutaires

1.1. Réunion du Conseil scientifique

La deuxième réunion du Conseil scientifique s'est tenue du 6 au 8 octobre 1997 dans les locaux d'AFRISTAT à Bamako. Tous les membres du Conseil étaient présents. Les travaux ont été présidés par M. Jean-Louis BODIN, Inspecteur Général de l'INSEE, Président du Conseil scientifique.

Outre l'examen du rapport d'activités de la Direction Générale et du projet de programme de travail pour 1998, le Conseil avait à son ordre du jour les points suivants : examen du rapport provisoire de l'enquête sur l'état du système statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT, réflexions sur l'élaboration d'un programme statistique minimum commun et discussion d'une note sur l'état des réflexions sur les principes fondamentaux de la statistique publique.

Concernant le rapport d'activités, le Conseil a souhaité d'une part, que la couverture géographique des activités d'AFRISTAT jusqu'ici concentrées dans les Etats membres situés en Afrique de l'Ouest soit élargie et d'autre part, qu'AFRISTAT assure la coordination et le suivi des demandes adressées par les Etats membres aux bailleurs de fonds, notamment dans les domaines des statistiques des prix et de la comptabilité nationale.

Le Conseil scientifique a émis un avis favorable sur le programme de travail 1998 et a formulé les recommandations suivantes :

- s'agissant de la comptabilité nationale, le Conseil demande de déterminer les conditions techniques d'adaptation du module ERETES en vue de l'élaboration de comptes provisoires et, ce, dans les meilleurs délais. Il recommande de coordonner les actions d'AFRISTAT avec les travaux menés par d'autres acteurs dans la région ;
- s'agissant des enquêtes auprès des ménages, AFRISTAT doit favoriser une plus grande valorisation des résultats et une meilleure accessibilité des données. Pour cela, AFRISTAT devrait s'efforcer de centraliser, avec l'accord des pays, les bases de données des dernières enquêtes réalisées ;
- s'agissant des publications des INS, AFRISTAT pourrait apporter une assistance pour en améliorer la présentation et le contenu, et plus généralement pour élaborer une politique de diffusion et de communication ;
- s'agissant de la lisibilité d'AFRISTAT et des INS et de la communication interne entre les INS et AFRISTAT, les possibilités offertes par Internet devraient être exploitées au maximum, y compris par la création d'un site AFRISTAT sur le Web.

Le Conseil a examiné le rapport provisoire de l'enquête sur l'état du système statistique dans les Etats membres. L'enquête s'est déroulée au cours du deuxième semestre 1996. Le questionnaire a été rempli par douze des quatorze Etats membres et le rapport provisoire a été rédigé par M. Alain AZOUVI, Consultant, à partir des tableaux préparés par la Direction Générale d'AFRISTAT.

Le Conseil, après avoir marqué son intérêt pour le travail réalisé, a formulé entre autres les recommandations suivantes :

- parfaire l'analyse en intégrant des données supplémentaires (rémunérations du personnel, diffusion, répartition plus précise des effectifs par activités) ;
- préparer une version définitive du rapport ;
- renouveler l'enquête tous les cinq ans avec la possibilité d'une version annuelle au moyen d'un questionnaire plus léger à partir de 1998 ;
- élaborer des indicateurs de performances pour les INS ;
- réaliser avec les INS une étude sur l'appréciation que portent les utilisateurs sur la production statistique et sur leurs attentes.

Après une brève présentation par le Directeur Général des objectifs poursuivis par le futur programme statistique minimum commun, les membres du Conseil ont procédé à un large échange de vue sur la conception et la mise en œuvre d'un tel programme. Ce programme doit être conçu comme un socle pour une production et une diffusion statistique minimales durables dans l'ensemble des Etats membres pour la période 2000-2004. Il doit refléter la volonté manifestée par les INS, s'appuyer sur la situation actuelle des systèmes statistiques nationaux (résultats de l'étude sur l'état des systèmes statistiques nationaux, audits existants, etc.) et les besoins des utilisateurs, et prendre en compte les programmes statistiques des organisations sous-régionales et régionales.

Le Conseil recommande en outre que ce programme :

- soit un document concis qui tienne compte des priorités sectorielles déjà définies par les INS au moment de la préparation du Traité AFRISTAT ;
- soit flexible et que son exécution tienne compte des situations particulières des INS ;
- intègre des critères d'évaluation des travaux exécutés par les INS au titre de ce programme.

Le Conseil a proposé au Comité de direction un calendrier des activités qui pourraient être entreprises dans le cadre de l'élaboration du programme.

Le Conseil a également suggéré que le deuxième atelier prévu dans le cadre du volet *Renforcement institutionnel* du Projet PROSMIC soit consacré à la politique de diffusion et de communication des INS.

Concernant la note préparée par M. Jean-Louis BODIN sur l'état des réflexions sur les principes fondamentaux de

la statistique publique, le Conseil a marqué un vif intérêt pour le sujet et a demandé au Directeur Général d'AFRISTAT de communiquer la note au Comité de direction et d'en assurer la plus large diffusion possible.

1.2. Réunion du Comité de direction

La troisième réunion du Comité de direction s'est tenue du 10 au 13 novembre 1997, à Bamako sous la présidence de M. Joseph TEDOU. Etaient présents :

- les représentants des pays membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo ;
- les représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- un représentant de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et un représentant de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC).

Ont également participé aux travaux en tant qu'observateurs, des représentants de la Guinée-Bissau et de la Mauritanie ainsi que des représentants du Secrétariat d'Etat français à la Coopération et à la Francophonie, de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et d'EUROSTAT. M. Alain AZOUVI, Consultant, a également participé aux travaux du Comité.

Le Comité a approuvé le rapport d'activités présenté par le Directeur Général et a félicité la Direction Générale pour le travail accompli depuis la deuxième réunion du Comité tenue en février 1997.

Le Comité a ensuite fait le point sur l'état d'avancement des procédures de versement des contributions au Fonds AFRISTAT. Tous les autres points inscrits à l'ordre du jour du Comité ont fait l'objet d'examen par ses membres. Il convient de retenir des délibérations les faits saillants suivants :

a. Examen des demandes d'admission de la Guinée-Bissau et de la Mauritanie

Les Directeurs des Instituts Nationaux de Statistique de la Guinée-Bissau et de la Mauritanie ont présenté les systèmes statistiques nationaux de leur pays respectif et exposé les principaux motifs des demandes d'admission de leur pays à AFRISTAT.

Le Comité a accueilli favorablement ces demandes d'admission et a recommandé au Conseil des Ministres qui se réunira en avril 1998 d'admettre la Guinée-Bissau et la Mauritanie comme Etats membres d'AFRISTAT.

b. Examen et adoption du programme de travail pour 1998

Le Comité de direction a approuvé le programme de travail pour 1998, y compris les propositions d'aménagement du projet PROSMIC présentées par la Direction Générale.

c. Rapport provisoire de l'enquête sur l'état du système statistique dans les Etats membres

Après le Conseil scientifique, le Comité de direction a examiné à son tour le rapport de l'enquête sur l'état du système statistique dans les Etats membres. M. Alain AZOUVI a présenté le rapport de synthèse provisoire de l'enquête. Il en ressort les principaux éléments suivants :

- insuffisance de moyens des INS ;
- volonté politique en deçà des enjeux ;
- lacunes organisationnelles des systèmes statistiques.

Le Comité a approuvé ce diagnostic précis et sans complaisance de la situation des systèmes statistiques nationaux. Le rapport définitif de l'enquête sera publié vers le milieu de l'année 1998.

d. Esquisse du programme statistique minimum commun

M. Alain AZOUVI, Consultant, a présenté une esquisse de programme statistique minimum commun (PROSMIC). Le Comité a apprécié la qualité du travail réalisé.

Aux termes des discussions qui ont suivi la présentation, le Comité a adopté en l'amendant la proposition faite par le consultant d'organiser le programme statistique minimum commun autour des cinq domaines suivants : la coordination, la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale, la diffusion et les statistiques sociales (éducation, santé). Les quatre premiers domaines sont considérés comme des thèmes structurants : ils sont de l'entière responsabilité des INS. Le dernier relève de structures statistiques spécialisées et sa mise en œuvre est coordonnée par les INS.

Le Comité a également arrêté le calendrier des actions à entreprendre d'ici au démarrage du Programme prévu le 1^{er} janvier 2000.

e. Questions budgétaires

Le Comité a arrêté les comptes clos au 31 décembre 1996 et a donné quitus à la Direction Générale pour sa gestion. Il a examiné le rapport sur l'état d'exécution du budget au 30 septembre 1997. Il a enfin examiné et adopté le budget 1998.

f. Adoption de documents de base

Le Comité de direction a adopté le règlement financier et comptable d'AFRISTAT ainsi que le projet de statut du personnel de la Direction Générale. Ce dernier sera soumis à l'approbation du Conseil des Ministres lors de sa quatrième réunion prévue en avril 1998.

Le Comité a également adopté l'organigramme de la Direction Générale.

1.3. Réunion du Conseil des Ministres

La troisième réunion du Conseil des Ministres s'est tenue à Paris le 16 septembre 1997 en marge de la réunion semestrielle des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc. La réunion était

présidée par Monsieur Soumaïla Cisse, Ministre des Finances du Mali et Président du Conseil. Les représentants de onze Etats membres sur quatorze ont participé aux travaux de même que des représentants de la BCEAO, de la BEAC, du Secrétariat Général de l'UDEAC et de la Commission de l'UEMOA. Un point unique était inscrit à l'ordre du jour : examen de la situation de la mise en place du Fonds AFRISTAT et mesures à prendre.

Dans son rapport au Conseil, le Directeur Général a rappelé les grandes lignes du schéma de financement d'AFRISTAT puis il a fait le point de la mise en place du Fonds. A ce sujet il a précisé que la situation n'avait pas évolué par rapport à la fin du mois de juin 1997 : six Etats membres ont versé l'intégralité de leur quote-part au capital et un septième a versé une avance. Il a ensuite rappelé au Conseil les sanctions automatiques qui découlent du Traité portant création d'AFRISTAT et du règlement intérieur du Conseil des Ministres : suspension des droits de vote depuis le 1^{er} juillet 1997 pour les Etats membres qui n'ont pas payé l'intégralité de leur quote-part et suspension de l'assistance technique financée par le Fonds AFRISTAT à partir du 1^{er} février 1998. Il a enfin attiré l'attention du Conseil sur les conséquences pour le fonctionnement d'AFRISTAT d'un prolongement du statut quo.

Au cours des débats qui ont suivi le rapport du Directeur Général, les représentants de trois Etats membres ont pris l'engagement de faire le nécessaire pour que les quotes-parts de leur pays respectif soient versées le plus rapidement possible.

2. Mise en place du personnel

A la fin du mois de janvier 1998, la mise en place du personnel sera presque achevée.

En ce qui concerne les experts, les dix postes suivants seront pourvus : Directeur Général, Directeur Général Adjoint, un expert en statistiques des prix, deux comptables nationaux, un statisticien d'enquêtes, deux statisticiens informaticiens, un statisticien agricole et un statisticien économiste spécialiste du secteur informel.

Les deux postes restants (un macro-économiste et un statisticien d'entreprises) seront pourvus en septembre 1998 par la coopération française.

Enfin, les neuf membres du personnel administratif et technique local seront tous en poste.

3. Financement

3.1. Mise en place du Fonds AFRISTAT

Lors de sa troisième réunion, le Conseil des Ministres a examiné l'état de la mise en place du Fonds AFRISTAT (voir point 1.3. plus haut).

A la fin du mois de décembre, le Cameroun est devenu le septième Etat à avoir versé l'intégralité de sa quote-part au capital du Fonds. La liste de ces Etats s'établit comme suit, par ordre alphabétique : Bénin, Burkina Faso,

Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Tchad. Un huitième Etat (le Gabon) a pris les dispositions nécessaires pour le versement de sa quote-part au cours du mois de janvier 1998.

Le Niger avait versé une avance de 10 millions de FCFA au mois d'avril 1997.

Enfin, les deux conventions préparées pour le versement de la quote-part française qui représente 45 % du montant total du capital du Fonds ont été signées au mois de décembre, le versement proprement dit devant intervenir au cours du mois de janvier 1998. Au total, 77 % du capital auront été versés à la date du 1^{er} février 1998.

3.2. Financement du projet PROSMIC

Après la signature au mois de juillet 1997 de l'avenant n°1 au devis-programme, l'exécution financière du projet se déroule normalement. En ce qui concerne la poursuite du programme d'investissement d'AFRISTAT, toutes les dispositions ont été prises pour une livraison des équipements prévus (voiture, photocopieur, équipements informatiques) au cours du mois de février 1998. Enfin, les contrats des cinq experts pris en charge par le projet viennent d'être signés.

Les activités techniques

1. Projet PROSMIC

La composante A du projet PROSMIC porte sur le renforcement des capacités d'organisation, de programmation et de gestion des systèmes statistiques nationaux. Trois types d'activités sont prévus dans ce cadre : une enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres, l'élaboration d'un programme statistique minimum commun et l'organisation de deux ateliers sur la programmation et le suivi des travaux statistiques ainsi que sur l'élaboration de schémas directeurs de la statistique.

Le rapport provisoire de l'enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux des Etats membres, rédigé par M. Alain AZOUVI, Consultant, a été examiné par le Conseil scientifique et le Comité de direction lors de leurs réunions d'octobre et novembre. Tous les Etats membres d'AFRISTAT sauf deux (le Congo et la Guinée Equatoriale) ont rempli le questionnaire de l'enquête. Les INS doivent adresser à AFRISTAT des propositions éventuelles d'amendements du rapport provisoire et remplir un questionnaire complémentaire afin que le rapport définitif puisse être publié et largement diffusé durant le deuxième trimestre 1998.

Une esquisse de programme statistique minimum commun a été rédigée par M. AZOUVI à l'attention de la réunion de novembre 1997 du Comité de direction.

Concernant l'organisation du premier des deux ateliers susmentionnés qui pourrait se tenir en mai 1998, un

projet de programme a été mis au point avec l'appui de M. Xavier CHAROY de l'INSEE et de Mme Awa THIONGANE de la CEA.

La mise en œuvre des composantes B et C intitulées respectivement *Programme d'harmonisation des nomenclatures* et *Appui à l'adaptation et à la mise en œuvre du nouveau SCN (1993)* a été confiée aux deux experts en comptabilité nationale.

Les missions exploratoires sur les volets B et C du projet ont été réalisées par M. Eric MÉTREAU au Sénégal du 11 au 18 octobre 1997, en Côte d'Ivoire du 19 au 26 octobre 1997, au Bénin du 16 au 22 novembre 1997 et au Burkina Faso du 24 novembre au 2 décembre 1997.

M. Hubert GBOSSA a réalisé la même mission du 21 au 29 novembre 1997 au Cameroun. Les deux experts ont réalisé conjointement une mission exploratoire au Mali du 15 au 19 décembre 1997.

A partir de février 1998, deux groupes de travail seront mis sur pied : un pour définir le cadre d'harmonisation des nomenclatures et un autre pour harmoniser les méthodes d'élaboration des comptes nationaux.

La réunion des groupes de travail sera précédée par une synthèse des résultats des missions exploratoires, l'analyse des nomenclatures existantes et l'élaboration de propositions d'orientation.

2. Participation au projet Prix UEMOA

Depuis le mois de septembre 1997, sept INS des pays membres de l'UEMOA produisent régulièrement les indices harmonisés chaque mois. La phase d'officialisation des nouveaux indices harmonisés a débuté avec une réunion de coordination des directeurs des INS tenue au siège de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou les 28 et 29 octobre 1997. Par ailleurs, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté, à Ouagadougou le 16 décembre 1997, le Règlement N°05/97/CM/UEMOA relatif à l'adoption de l'indice harmonisé officiel des prix à la consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA. On rappelle que le premier indice harmonisé officiel sera celui du mois de janvier 1998 qui sera publié au début du mois de février 1998.

Au niveau d'AFRISTAT, les activités menées ont concerné l'appui aux INS dans la mise en place de l'indice harmonisé et la participation au séminaire sur la diffusion des indices de prix organisé en novembre 1997.

Le suivi de la mise en place de l'indice harmonisé s'est effectué d'une part à partir d'appels téléphoniques toutes les deux semaines et de la rédaction d'une synthèse envoyée aux INS et aux différents partenaires du projet. Par ailleurs, différents documents ont été rédigés par l'expert prix d'AFRISTAT en coordination avec EuroCost : une note *Orientations pour un argumentaire national pour le passage à l'indice harmonisé*, un argumentaire régio-

nal, synthèse des argumentaires nationaux, à la demande de la Commission de l'UEMOA, ainsi que des propositions de textes à l'intention des INS pour leur publication mensuelle et leur guide utilisateur.

Le cinquième séminaire de la composante prix du Projet s'est tenu au siège de la BCEAO à Dakar du 17 au 21 novembre 1997. Il a regroupé deux experts de chacun des sept INS, des experts du siège de la BCEAO, des représentants du Secrétariat d'Etat français à la Coopération et à la Francophonie et de l'Union Européenne, deux experts d'EuroCost, un expert de l'INSEE et l'expert d'AFRISTAT. L'animation du séminaire a été assurée par AFRISTAT, EuroCost et l'INSEE. Les points suivants ont été abordés : présentation des publications Prix des sept INS, présentation des publications Prix de l'INSEE, adoption d'une maquette de publication commune, travaux informatiques sur Chapo.

Au niveau de la composante enquête du projet, les principaux résultats des enquêtes nationales ont été présentés lors de la réunion de coordination de Ouagadougou. Un calendrier pour les publications nationales a été adopté : rédaction d'un premier projet par les INS avant le 31 décembre 1997, examen par la Commission de l'UEMOA et les "experts enquête" en janvier 1998 et publication avant la fin du premier trimestre 1998.

3. Projet Prix CEMAC

Suite à une réunion tenue avec les Directeurs des INS d'Afrique Centrale et les représentants de l'UDEAC et de la BEAC, en marge de la réunion du Comité de direction, et à une correspondance du Secrétaire Général de l'UDEAC, la Direction Générale d'AFRISTAT a préparé les termes de référence pour la phase 1 du projet d'harmonisation des indices de prix dans les pays de la CEMAC.

L'objectif spécifique de la phase 1 est de faire le bilan de l'existant, d'identifier les besoins, d'adopter une méthodologie harmonisée pour les indices des prix et de définir précisément les actions à mener au cours de la phase 2.

Cette phase 1 doit se dérouler durant le premier semestre 1998 et être financée par AFRISTAT et le Secrétariat d'Etat français à la Coopération et à la Francophonie.

4. Assistance technique ponctuelle

4.1. Assistance aux INS

A la demande de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) du Gabon, AFRISTAT a réalisé deux missions d'assistance technique ponctuelle. La première mission consistait en un appui à la redynamisation des activités de la Direction des Statistiques Générales et à l'intégration de la cellule Enquête Budget Consommation. La seconde mission a apporté un appui à l'amélioration de l'indice des prix à la consommation, dans la perspective du projet d'indice harmonisé CEMAC.

Ces missions ont été respectivement réalisées par M. Paul-Henry WIRANKOSKI et M. Alain BRILLEAU.

Du 27 octobre au 1^{er} novembre 1997, M. Eric METREAU a apporté une assistance à l'INS de la Côte d'Ivoire pour la mise au point des comptes provisoires de l'année 1996.

M. Hubert GBOSSA était au Cameroun du 17 au 25 octobre 1997 pour aider à l'élaboration des comptes des secteurs institutionnels.

4.2. Assistance à d'autres institutions

Du 7 au 13 décembre 1997, M. Eric METREAU s'est rendu à Abidjan pour présenter le module ERETES aux élèves de l'ENSEA (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Economie Appliquée).

5. Publications AFRISTAT

La mise en forme des actes du séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne qui s'est tenu à Bamako du 10 au 14 mars 1997 a commencé au mois d'avril. Ces actes comportent trois tomes : le tome 1 avec les points saillants et les recommandations du séminaire en français et en anglais, un tome 2 avec les communications des séances plénières en français, un tome 2 avec les communications des séances plénières en anglais, un tome 3 avec les communications des groupes de travail en français ou en anglais.

Les travaux de relecture des différents tomes effectués par l'ensemble des experts et la documentaliste se sont poursuivis durant tout le deuxième semestre.

La diffusion des actes est prévue pour le mois de février 1998.

6. Stages, séminaires et autres activités

Les deux experts en comptabilité nationale sont allés à Lyon du 23 août au 13 septembre 1997 dans le cadre d'un complément de formation sur le module ERETES et de la définition des contours d'un jeu d'essai comme aide à l'apprentissage du module.

Missions, visites et contacts extérieurs

Dans le cadre de la mise en place de l'organisation comptable et financière d'AFRISTAT, M. Vincent RAUDE, Trésorier Payeur Général du Morbihan (France), et M. Dominique CALVET, Inspecteur Principal du Trésor ont effectué une mission à Bamako du 14 au 17 octobre.

Cette mission a permis entre autres, de mettre au point la version finale du projet de règlement financier et comptable qui a été adopté par le Comité de direction lors de sa troisième réunion en novembre. A la suite du Comité de direction, la Direction Générale d'AFRISTAT adresse ses chaleureuses félicitations et ses sincères remerciements à l'équipe d'experts français dirigée par M. RAUDE pour les excellents résultats obtenus. Elle remercie également le Secrétariat d'Etat français à la Coopération et à la Francophonie qui a financé les quatre missions qui ont eu lieu en 1997.

A l'invitation de la Direction Générale d'AFRISTAT, Mme Awa THIONGANE, Conseiller Régional en matière d'organisation et de gestion des systèmes statistiques à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a effectué une mission à Bamako du 13 au 23 novembre dans le cadre de la préparation des deux ateliers prévus dans le volet *Renforcement institutionnel* du projet Prosmic. Ces ateliers qui seront organisés en mai 1998 et au cours du premier trimestre 1999 porteront respectivement sur la gestion, la programmation et le suivi des travaux statistiques d'une part, et la politique et les techniques de diffusion et de communication d'autre part.

M. Antoine SIMONPIETRI, statisticien principal à la Banque Mondiale, a mis à profit son séjour au mois d'octobre à Bamako à l'occasion la deuxième réunion du Conseil scientifique pour discuter avec le Directeur Général des possibilités de collaboration entre AFRISTAT et la Banque.

De leur côté, Messieurs Jean-François DIVAY et Jean-Pierre DABLIN du Département des Relations Internationales et de la Coopération de l'INSEE se sont rendus à Bamako du 12 au 16 novembre pour présenter les axes de la politique de coopération de l'INSEE aux Directeurs des Instituts Nationaux de Statistique des Etats membres d'AFRISTAT participant à la troisième réunion du Comité de direction.

Enfin, M. Hubert GBOSSA, Expert en comptabilité nationale, a participé au séminaire sur les comptes du secteur public organisé du 27 au 31 octobre à Addis-Abeba par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et le Bureau de Statistique des Nations Unies.

Concernant les relations avec le pays hôte, la Direction Générale d'AFRISTAT a participé au mois de novembre à trois ateliers : l'atelier sur la croissance économique et le développement à moyen terme du Mali organisé par le Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration, l'atelier « Producteurs et utilisateurs de statistiques agricoles et rurales » organisé par le Ministère du Développement Rural et de l'Eau et l'atelier de validation du questionnaire du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat organisé par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

Missions réalisées par les experts d'AFRISTAT

| | |
|---|--|
| <p>Lamine DIOP</p> <p>Paris (13 au 20 septembre)</p> <p>Ouagadougou (25 au 30 octobre)</p> <p>Paris (5 au 14 décembre)</p> | <p>Réunion semestrielle des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc Troisième réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT</p> <p>Réunion des Directeurs des INS sur le Projet Prix UEMOA Première réunion du Comité de pilotage de PARSTAT</p> <p>Réunions à l'INSEE pour la préparation du programme PROSMIC</p> |
| <p>Alain BRILLEAU</p> <p>Luxembourg (27 septembre au 02 octobre)</p> <p>Ouagadougou (25 au 30 octobre)</p> <p>Dakar (15 au 22 novembre)</p> <p>Libreville (12 au 19 décembre)</p> | <p>Réunion de coordination du Projet Prix UEMOA</p> <p>Réunion des Directeurs des INS sur le Projet Prix UEMOA</p> <p>Ve séminaire de la composante prix du Projet Prix UEMOA</p> <p>Appui technique à la DGSEE</p> |
| <p>Hubert Vihouéno GBOSSA</p> <p>Lyon (23 août au 13 septembre)</p> <p>Yaoundé (17 au 25 octobre)</p> <p>Addis-Abeba (27 au 31 octobre)</p> <p>Yaoundé (21 au 29 novembre)</p> <p>Paris (05 au 14 décembre)</p> <p>Bamako (15 au 19 décembre)</p> | <p>Formation à ERETES et préparation d'un jeu d'essai</p> <p>Appui à l'élaboration des comptes des secteurs institutionnels</p> <p>Atelier régional sur les comptes du secteur public</p> <p>Projet PROSMIC volets B et C - Mission exploratoire</p> <p>Réunions à l'INSEE pour préparation du programme PROSMIC</p> <p>Projet PROSMIC volets B et C - Mission exploratoire</p> |
| <p>Eric METREAU</p> <p>Lyon (23 août au 13 septembre)</p> <p>Dakar (11 au 18 octobre)</p> <p>Abidjan (19 au 26 octobre)</p> <p>Abidjan (27 octobre au 1^{er} novembre)</p> <p>Cotonou (16 au 22 novembre)</p> <p>Ouagadougou (24 novembre au 2 décembre)</p> <p>Abidjan (7 au 13 décembre)</p> <p>Bamako (15 au 19 décembre)</p> | <p>Formation à ERETES et préparation d'un jeu d'essai</p> <p>Projet PROSMIC volets B et C - Mission exploratoire</p> <p>Projet PROSMIC volets B et C - Mission exploratoire</p> <p>Appui pour la mise au point des comptes provisoires 1996</p> <p>Projet PROSMIC volets B et C - Mission exploratoire</p> <p>Projet PROSMIC volets B et C - Mission exploratoire</p> <p>Présentation d'ERETES à l'ENSEA</p> <p>Projet PROSMIC volet B et C - Mission exploratoire</p> |
| <p>Paul-Henri WIRRANKOSKI</p> <p>Ouagadougou (25 au 30 octobre)</p> <p>Libreville (2 au 14 novembre)</p> | <p>Réunion des Directeurs des INS sur le Projet Prix UEMOA</p> <p>Appui technique à la DGSEE</p> |

*Les participants
à la deuxième
réunion du Conseil
scientifique*



*Les participants
à la troisième
réunion du
Comité de direction*

PROCHAINES RÉUNIONS

- 9 au 13 février à Bamako
Réunion du groupe de travail sur les nomenclatures (Afrique de l'Ouest).
- 10 au 13 février à Douala
Première réunion du projet prix CEMAC.
- 9 au 15 mars à Libreville
Réunion du groupe de travail sur les nomenclatures (Afrique Centrale et Comores).
- 13 au 26 avril à Bamako
Réunion du groupe de travail sur les comptes nationaux (Afrique de l'Ouest).

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande.

Directeur de publication : Lamine DIOP

Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako